

LA PASSATION ET L'EXÉCUTION DES MARCHÉS SELON LES NOUVELLES PROCÉDURES DES BAILLEURS

(Banque Mondiale, banque Africaine de Développement, Union Européenne...)



3 semaines

LA ROCHELLE
France

du 29 mai au 16 juin 2023

5 800,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement
option certification : **1 200,00 €**

OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles procédures de préparation et passation des marchés publics de travaux, fournitures et services.
- Appréhender les enjeux de la dématérialisation des procédures liés aux achats public.
- Maîtriser la gestion des contrats.
- Maîtriser les procédures du suivi de l'exécution des contrats.

LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom by Egis (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation
- 3 mois offerts à une communauté d'apprenants de votre choix (Forhom Learning HUb)

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISE

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Déjeuners et pauses-café offerts les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité
- Transport en commun local illimité

PUBLIC CONCERNÉ

- Responsables de l'élaboration des appels d'offres et consultations.
- Responsables du suivi de l'exécution des marchés de travaux, services et fournitures.
- Ordonnateurs des dépenses pour les projets financés par les bailleurs de fonds.
- Conseillers juridiques, consultants indépendants et bureaux d'études.
- Cadres des collectivités territoriales décentralisées.

BON À SAVOIR

- Il est demandé aux participants de se munir de contrats et textes réglementaires de leur institution ou projet.
- Les participants sont invités à se munir de leur PC portable pour bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de la plateforme, possibilité de choisir l'option "avec ordinateur portable" lors de l'inscription"



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

La préparation des marchés publics

- Les concepts clés de la passation et de l'exécution des marchés publics.
- Le contrat : acteurs et responsabilités.
- Le choix de la procédure: les différentes catégories de marché, la procédure la plus adaptée en fonction du type de marché; les règles de publicité et de mise en concurrence ;
- Les documents de référence.

Module 2

La passation des marchés

- Préparer une stratégie de passation des marchés du projet pour promouvoir le développement.
- Préparer le plan de passation des marchés adapté aux besoins.
- Incidence de la dématérialisation des procédures dans l'achat public (E-Passation, E-Procurement): définitions et recommandations
- Choisir les critères de sélection et les pondérer.
- Les étapes de la passation des marchés : les méthodes et modalités de passation des marchés, la préparation des termes de références, les dossiers-types pour les marchés de services, de travaux et fournitures, les spécifications techniques pour les marchés de travaux, la réception, le dépouillement et l'évaluation des offres, la notification, la négociation et l'attribution du marché.

Module 3

L'exécution des marchés : la gestion des contrats

- L'élaboration du plan de gestion de contrat.
- La mise en place du plan de gestion des risques liés à l'exécution des contrats.
- Les cautions de garantie, les assurances et la responsabilité civile.
- Les obligations contractuelles respectives du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du titulaire.
- La mise en place des structures de suivi et de contrôle et le rôle de l'ingénieur pour les marchés de travaux.
- Les procédures contractuelles d'évaluation des travaux ou des prestations.
- Les réceptions provisoire et définitive.
- Les réclamations, litiges, contentieux et arbitrages.

Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation



OPTION CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN GESTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les participants souhaitant obtenir la certification de compétences devront compléter un dossier de pré-sélection. Le certificat de compétences s'obtient à l'issue de plusieurs évaluations :

- > contrôle continu en cours de formation (40 points),
- > contrôle de connaissance globale en fin de formation (quiz, 30 points),
- > étude de cas à traiter et à remettre 15 jours après la formation (note de synthèse, 30 points).